



Le Pays de Fontenay-Vendée

ZOOM SUR...

QUELS CHANGEMENTS AU 1^{er} JANVIER 2017 ?

Les Communautés de communes du Pays de L'Hermenault et de Fontenay-le-Comte fusionneront pour laisser place à une seule et même Communauté de communes, celle du « Pays de Fontenay-Vendée ».

En lien direct avec la réforme territoriale, cette mutation du territoire est en réflexion depuis l'automne 2015 ; date à laquelle la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte a pris une motion pour informer qu'elle était ouverte pour accueillir les Communautés de communes voisines ainsi que toutes Communes voulant la rejoindre.

La Communauté de communes du Pays de L'Hermenault, a, elle, fait le choix, suite à l'analyse d'un cabinet externe, de rejoindre de manière volontaire le Pays de Fontenay-le-Comte.

Cette fusion s'inscrit, d'une manière générale, dans le processus de la réforme des collectivités territoriales qui vise à simplifier l'organisation française en répartissant les compétences autour de deux pôles :

- ↳ Régions / Intercommunalités
- ↳ Intercommunalités / Communes

Démarré en 2010 avec la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles), suivie de la loi de réforme des collectivités territoriales en 2014, puis de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en 2015, le 3^e acte de la décentralisation est au cœur d'une révolution du système administratif des collectivités.

Toutes les strates (Région, Département et niveau local) sont impactées par cette nouvelle organisation qui redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Cette fusion prône une meilleure stratégie des dépenses publiques dans un contexte de diminution des déficits publics.

La naissance du « Pays de Fontenay-Vendée » sera une émanation directe de cette réorganisation et marquera la concrétisation du travail mené de concert, entre le Pays de L'Hermenault et le Pays de Fontenay-le-Comte.

FUSION DE 2 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

FUTUR PAYS DE FONTENAY- VENDÉE

En septembre, les élus des deux Communautés de communes ont voté pour le nom, le siège et les statuts de la future Communauté de communes.

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION AU 1^{er} JANVIER 2017

OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace (SCoT ...)
- Développement économique (Zones d'Activités Économiques, Tourisme ...)
- Collecte et traitement des déchets (toujours exercé par le Sycodem)
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

OPTIONNELS

- Protection et mise en valeur de l'environnement (économie d'énergie)
- Politique du logement et du cadre de vie (OPAH, PLH, logements sociaux...)
- Politique de la Ville sur Fontenay-le-Comte
- Gestion d'équipements culturels et sportifs :
 - ↳ Centre Aquatique Océanide à Fontenay-le-Comte et piscine ludique à L'Hermenault
 - ↳ Base de loisirs de Mervent
 - ↳ Piste de Karting, cinéma et centre équestre à Fontenay-le-Comte
 - ↳ 4 salles omnisports : les Alleneaux à Foussais-Payré, Bel-Air à Fontenay-le-Comte, Les Quatre Vents à Montreuil et la salle omnisport de L'Hermenault
 - ↳ Salle culturelle La Clé des Chants à St Valérien
- Centre Intercommunal d'Action Sociale : EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) Les Chaumes à Pissotte et Les Orettes à Vouvant



SUPPLÉMENTAIRES

- Enfance / Jeunesse
 - ↳ Prévention : éducation routière et natation
 - ↳ Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Enfance / Jeunesse uniquement sur le territoire du Pays de L'Hermenault :
 - ↳ Accueils de loisirs Les Coquelicots à Mouzeuil-Saint-Martin et L'Elan à L'Hermenault.
 - ↳ Temps d'Activité Périscolaires (activités sportives pour les élèves des écoles primaires et maternelles)
- Gérontologie (CLIC des Pays de Ste Hermine et L'Hermenault et CLIC des Trois Rivières)
- Service Public d'Assainissement Non Collectif et étude pour assainissement collectif
- Entretien des sentiers de randonnées (boucles pédestres, équestres et cyclo)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, aide alimentaire, ...

FISCALITÉ ÉQUIVALENTE

En termes de fiscalité, les deux Communauté de communes ayant le même régime fiscal, et des taux quasi identiques, les variations qui pourraient intervenir seront minimes ▶

« En votant pour les statuts de la nouvelle Communauté de communes, nous avons de concert, défini le Futur de la nouvelle Communauté de communes tout en faisant preuve de pragmatisme et de progressivité pour tirer profit à la fois des richesses de chacun et de leur diversité pour l'avenir du futur Pays de Fontenay-Vendée. »

Michel TAPON
Président de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte

« Le Pays de L'Hermenault a souhaité unanimement rejoindre la Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte. C'est avec enthousiasme que nous travaillons à l'alignement de nos collectivités afin que nos compétences soient identiques sur l'ensemble du nouveau périmètre. Je suis persuadé que sur la nouvelle Communauté du Pays de Fontenay-Vendée, nos forces vont s'additionner pour renforcer la qualité de vie et les services offerts à nos populations. »

Joël SARLOT
Président de la Communauté de communes du Pays de L'Hermenault

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2017

▶ Elections du Président et des Vice-Présidents du Pays de Fontenay-Vendée, le 9 janvier.

▶ Les domaines d'intervention exercés uniquement sur l'une des deux Communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, continueront d'être gérés sur le périmètre respectif des anciennes Communautés de communes :
→ durant 1 an pour les domaines d'intervention optionnels
→ durant 2 ans pour les domaines d'intervention supplémentaires

À l'issue de cette période, s'ils n'ont pas été restitués à la commune concernée, la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée les exercera sur l'ensemble de son territoire.

Par exemple : la nouvelle Communauté de communes continuera de proposer les services d'Accueil de Loisirs via les structures d'accueil L'Elan située à L'Hermenault et Les Coquelicots à Mouzeuil-Saint-Martin. En parallèle, une étude a démarré sur ce service Enfance/Jeunesse pour envisager la faisabilité et les modalités d'une extension à l'ensemble du nouveau territoire.

+ D'INFOS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
16 rue de l'Innovation
85200 FONTENAY-LE-COMTE
accueil@ccpaysfontenaylecomte.fr
www.ccpaysfontenaylecomte.fr

